

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 mai 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE - APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2019

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAUT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Marie-Chantal GARENNE à Anne-Lydie HOLTZ, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel SIMON à Elisabeth MAILLARD

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

COHESION SOCIALE INSERTION – CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE - APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2019

Monsieur **Alain BAUDIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le Contrat de ville 2015-2020 signé le 6 juillet 2015 ;

Considérant le comité technique partenarial du contrat de ville du 29 mars 2019, en complémentarité du plan d'actions engageant les signataires du Contrat, validé en Conseil d'agglomération du 27 juin 2016.

Dans le cadre de la programmation du pilier Cohésion sociale du Contrat de ville, pour l'année 2019, le Comité technique partenarial, réuni le 29 mars, a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du dispositif :

➤ Aide Familiale Populaire « Aide aux démarches » 3 600 €

L'association propose d'accompagner des personnes dans leurs démarches en ligne tous les mardis matin à la mairie de quartier du Clou Bouchet. Si nécessaire et pour raison de confidentialité, un bureau pour un accueil individuel est mis à disposition. Les personnes reçues sont orientées vers les partenaires compétents au besoin.

➤ En vie urbaine « Tremplin rap » 1 500 €

Le festival En Vie Urbaine est un événement reconnu. Afin de créer du lien entre cet événement et les jeunes des quartiers, l'association va développer en partenariat avec les CSC de Part et d'Autre, du Parc et de Grand Nord, des ateliers de sensibilisation aux cultures urbaines.

➤ Vent d'Ouest « Jardins solidaires » 17 500 €

L'association anime une offre de jardins solidaires, en inscrivant le projet dans une dynamique de développement durable, d'insertion sociale et environnementale. Elle permet aux personnes en situation de précarité de retrouver une utilité sociale. Elle fait du lien entre les jardins du Quai de Belle-Ile, du Clou-Bouchet et de la Gavacherie, et accompagne une démarche collective autour du cadre de vie et du compostage collectif sur le Pontreau-Colline St André. Des journées sur des thématiques santé sont proposées au public fragile.

➤ CSC de Part et d'Autre « Projet natation » 3 200 €

Le CSC de Part et d'Autre fait le constat d'un public éloigné des pratiques nautiques ce qui pose des difficultés pour les loisirs proposés par l'association; des jeunes se mettent également en danger.

Accusé de réception en préfecture 67520004317-20190527-C62-05-2019-DE Date de télétransmission : 04/06/2019 Date de réception préfecture : 04/06/2019
--

au bord des bassins. Le CSC souhaite donc mettre en œuvre différents temps d'apprentissage adaptés à chaque âge en partenariat avec le service des sports d'eau de la CAN. Ainsi, des enfants, des jeunes, des adultes et des familles vont bénéficier de stages spécifiques. Des sorties hebdomadaires seront également proposées l'été ainsi qu'une initiation aux gestes de sauvetage.

➤ L'Escale « Cap'Jeunes » 7 000 €
L'association offre, sur prescription, à des jeunes de 16 à 30 ans en situation de précarité la possibilité de réaliser leurs achats dans un lieu le plus proche possible d'un commerce traditionnel afin d'éviter toute stigmatisation. Elle propose un libre choix de produits alimentaires de qualité à un coût modique.

➤ ACS Centre-Ville « Entr'aide » 3 000 €
L'association propose aux personnes du bassin Niortais ne disposant que de très faibles revenus des services offerts ou à des tarifs adaptés permettant de préserver ou de restaurer une image de soi valorisante : coiffure ou socio-esthétique. L'association développe des actions spécifiques sur les quartiers prioritaires pour faire connaître ce service et aller au-devant des publics.

➤ CCAS de Niort « Médiation par les pairs » 6 000 €
Ce projet développé en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort a pour objectif de mettre la compétence de médiation au service de l'ensemble de la communauté éducative et des élèves d'une école du contrat de ville. Le service forme élèves et professionnels à la méthode de la médiation par les pairs pour apaiser le climat de l'école, et développer les compétences des enfants.

➤ Ville de Niort « Poney maître d'école » 5 000 €
La Ville de Niort développe un projet avec les écoles situées en Réseau d'Education Prioritaire en s'appuyant sur le poney comme fil conducteur de tous les apprentissages et outil de médiation. Tous les jeudis sur une période allant de 8 à 10 semaines, une classe de grande section de maternelle est transplantée au centre équestre.

➤ Ville de Niort « Chantier jeunesse à la Ferme de Chey » 15 700 €
La ville de Niort propose l'organisation d'un chantier jeunesse à la ferme de Chey. Il s'agira de participer à la restauration du bâtiment. Le travail effectué sera valorisé lors de la fête du pain de septembre. Les jeunes participants bénéficieront en outre d'activités de loisirs, culturelles ou sportives. Ils seront encadrés par la MIPE et l'association Vent d'ouest durant les 2 semaines de chantier.

➤ Les Restaurants du cœur « Aider et apporter une assistance bénévole auprès des personnes les plus démunies » 5 000 €
L'association distribue un repas équilibré par jour, à chaque personne accueillie. Elle propose également des activités renforçant le lien social, et permet aux bénéficiaires de retrouver une image positive d'eux-mêmes. Elle vise aussi à favoriser l'information sur l'accès aux soins et à la santé.

➤ CSC du Parc « Chantier jeunesse » 500 €
Une vingtaine de jeunes de la Tour Chabot-Gavacherie et du Clou-Bouchet vont participer à un chantier de peinture durant le mois de juillet. Ils seront encadrés par un animateur jeunesse et un intervenant technique. 8 jeunes y prendront part chaque semaine et pourront s'inscrire pour une ou deux semaines.

➤ Volubilis « Mon quartier, Ma danse, Ma photo/Festival Panique Au Dancing » 12 000 €
L'association souhaite mener un cycle danse et associer une classe d'enfants de l'école primaire Ernest Pérochon au festival Panique Au Dancing. Ces élèves se produiront lors du festival. Ils auront la possibilité tout au long de l'année scolaire de pratiquer la danse contemporaine et d'échanger avec des compagnies de danse. Un travail photographique laissera une trace de ce projet.

➤ Les Matapeste « Le très grand conseil des clowns » 12 000 €
L'association est présente sur les trois quartiers prioritaires en amont du festival et propose des présentations de clowns et des spectacles aux habitants, et au sein des écoles. L'objectif est de mieux faire connaître la culture circassienne et d'inviter les habitants à prendre part au festival.

➤ Public Montessori « Cycle de conférences » 765 €
L'association propose l'organisation de deux conférences gratuites qui se dérouleront sur le quartier du Clou Bouchet. La 1ère aura lieu à l'école Jean Zay. Les thèmes proposés sont « l'introduction à la discipline positive » et « les principes de la pédagogie Montessori ». Ces temps s'adressent à toute la communauté éducative, parents, professionnels et bénévoles.

➤ Service Ecrivain Public « Ecrivain public » 7 000 €
L'objectif est d'apporter une aide à la rédaction de courrier administratif aux personnes ayant des difficultés à écrire. Le SEP privilégie l'accompagnement et les actions d'autonomisation à l'assistantat. Le service est proposé aux usagers à titre gracieux. Des permanences ont lieu sur les quartiers prioritaires. Si nécessaire, les personnes sont orientées vers les travailleurs sociaux. L'association met également en place des ateliers collectifs "Déclics" tous les vendredis matin au CSC de Part et d'Autre pour les démarches en ligne.

➤ Raid Aventure Organisation « Prox Aventure » 1 700 €
L'association propose l'organisation d'un temps fort visant le rapprochement police-population. Des activités ludiques et sportives sont proposées au Clou Bouchet en partenariat avec les polices nationale et municipale, le SDIS et le bureau de recrutement de l'armée. L'évènement est à destination du tout public

➤ Chronos et Kairos « Résidence de journalisme dans les Deux-Sèvres » 4 900 €
L'association a pour objectif de faire découvrir l'univers des médias aux personnes les plus éloignées, de les sensibiliser à l'image, à l'écrit, à la radio par la pratique, par le biais d'ateliers. Les ateliers visent la mixité des publics et l'intergénérationnel. 90 personnes sont visées par cette action. Elle se développe en partenariat avec la Direction Lecture Publique de la CAN.

➤ CSC Grand Nord « A petits pas vers l'école maternelle » 500 €
Le CSC propose de faciliter l'entrée à l'école maternelle des enfants et de rassurer les parents en créant des temps passerelle avec les écoles maternelles du quartier. Des temps d'informations, la présence d'intervenants mais aussi des activités ludiques partagées sont organisés au sein de l'école et au CSC.

➤ CSC Grand Nord « Escapade nantaise » 1 500 €
L'association propose un séjour pour les familles et les personnes seules de deux jours à Nantes au mois de mai. La programmation est réalisée par les habitants. Un accompagnement renforcé est mis en place pour les personnes les plus fragiles.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de : **108 365 €**.
Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accorder les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de ville,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190527-C62-05-2019-DE Date de télétransmission : 04/06/2019 Date de réception préfecture : 04/06/2019
--

- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain BAUDIN

Vice-Président Délégué